



frais rachat part titre de propriété

Par **pomacanthus1966**, le **17/06/2023** à **13:08**

bonjour,

Je suis marié sous séparation de bien et propriétaire à 80 % de notre maison d'habitation.

Mon épouse à quant à elle 20 % (soit 45.000 €).

Je souhaiterai racheter la part de mon épouse de façon à ce qu'elle se puisse placer en assurance vie.

Quelles seront les frais applicables, que ce soit par l'état mais aussi le notaire, pour cette opération de façon à ce que je devienne le seul propriétaire.

merci

Par **Marck.ESP**, le **17/06/2023** à **13:46**

Bonjour et bienvenue

Ce forum est consacré au juridique, nous ne chiffrons pas les frais de notaire car ils sont différents de l'un à l'autre et d'une région à l'autre. Ils comprennent généralement les droits d'enregistrement*, la publicité foncière, la rémunération du notaire et les frais divers (tels que les frais de publication, de débours, etc.).

*calculés sur la base de la valeur de la soulte, et varient en fonction de la nature du bien (neuf ou ancien) et de la localisation du bien.

Il est préférable de poser la question à votre notaire, qui de toute manière, devra intervenir et sachant qu'il peut y avoir négociation (dans la limite de la rémunération de celui-ci).